



## Renseignement vent maison suite décès

Par **foret52**, le **07/10/2014** à **11:59**

Bonjour

en oct 2013, le voisin de mes parents est décédé, n'ayant pas d'héritier direct, il aurai fait un lègue de ses biens à plusieurs associations. Je suis intéressé par l'achat de la maison, comment puis-je me renseigner? le notaire peut-il me donner des informations concernant la succession? Merci pour vos réponses

Par **domat**, le **07/10/2014** à **13:21**

bjr,

vous pouvez connaître le propriétaire en allant consulter le cadastre (si le cadastre a été mis à jour) sinon vous pouvez vous renseigner au fichier immobilier du service d ela publicité foncière (ex-hypothèques).

le notaire n'a pas à vous communiquer des informations qui ne vous concernent pas.

cdt